

Projet RECASE Tuzamukane : Réalisations des Actions Collectives Concertées

Le projet RECASE –Tuzamukane est un projet qui vise à « Renforcer et valoriser le pouvoir d’agir des paysan.ne.s vulnérables pour être actrices et acteurs de changement social au Rwanda ». Ledit projet est exécuté par les deux Organisations rwandaise ADENYA et DUHAMIC ADRI sous le financement de l’AFD et FDH. Il a comme objectifs spécifiques de :

- Renforcer les Organisations communautaires de base (OCB) représentatives des paysan.ne.s vulnérables dans leur structuration et leur capacité à dialoguer avec les acteurs du territoire
- Renforcer les OCB dans leurs capacités à s’engager dans des activités sociales, économiques et citoyennes pour renforcer le pouvoir d’agir de leurs membres
- Mettre en œuvre des actions concertées sur les territoires à travers une approche pluri-acteurs dans une perspective de transformation sociale

C’est dans le cadre de ce dernier objectif spécifique qu’il a été fait une analyse participative des besoins, définition et mise en œuvre des alternatives collectives en faveur de l’environnement et de la jeunesse dès septembre à décembre 2023. Ces actions collectives concertées avaient comme objectifs de renforcer les OCB afin de les rendre à terme de véritables acteurs de développement de leurs territoires à travers l’analyse des problématiques rencontrées et de proposer des solutions collectives.

Au cours de cette période, sous la facilitation d’un consultant externe, les ateliers d’identification des actions qui répondent aux problèmes ressentis dans les communautés de 3 secteurs d’intervention du projet ont été réalisés. Ont participé à ces ateliers d’identification, les membres des bureaux et les membres ordinaires des OCB. Sur base des problèmes identifiés et priorisés au niveau de chaque secteur, il a été organisé des ateliers de confirmation et de validation des ACC à réaliser afin de répondre aux besoins. En plus des membres des OCB qui ont participé aux ateliers d’identification, lors des ateliers de confirmation, il s’est ajouté d’autres acteurs potentiels tels que les autorités locales, les représentants de confessions religieuses, les représentants des comités élus au niveau des secteurs (conseil national des jeunes, conseil national des femmes, conseil consultatif) et les représentants des centres de santé afin de bien confirmer les ACC à mener et de bien définir le rôle de chaque acteur dans la mise en exécution.

Les actions collectives concertées sélectionnées et confirmées et mise en axecution au niveau de chaque secteur d’intervention du projet dans la zone de Nyaruguru Ouest sont les suivantes :

- **Pour le Secteur de Nyabimata et de Muganza** : Il s’agit de la construction des toilettes adéquates, de la réhabilitation et crépissage des maisons d’habitation pour les vulnérables
- **Pour Secteur de Kivu** : A côté de la construction des toilettes adéquates, de réhabilitation et crépissage des maisons pour les vulnérables, s’ajoute l’aménagement des sources d’eau potable.

Avec fin Avril 2024, des réalisations suivantes ont été enregistrées : 281 toilettes (88 de Nyabimata, 84 de Muganza et 109 de Kivu) ont été construites, et 109 portes, 199 fenêtres, 3850 tuiles et 32 tôles ont été distribués pour la réhabilitation de 64 maisons d’habitation des ménages vulnérables dont 34 de Nyabimata, 16 de Muganza et 16 de Kivu.

Photos de quelques réalisations



Maison de NIHOREHO Bosco de Ruhinga avant le crépissage



Maison de NIHOREHO Bosco de Ruhinga après le crépissage



Toilette de NYIRAMANA Triphine de Samiyonga avant la réhabilitation



Toilette NYIRAMANA Triphine de Samiyonga après la réhabilitation



Membres des OCB de Kivu encours de Transport du sable pour le crépissage

Les ACC mise en place ont été bien appréciées par les autorités des Secteurs et par les paysans vulnérables qui ont trouvés les maisons et les toilettes adéquats. Cela a beaucoup contribué au

renforcement de la visibilite des OCB, à l'amelioration des condition de vie et de l'hygiene des menages beneficiaires sans oublier à la protection de l'environnement.